

Info CETIM

Note trimestrielle d'information du Centre d'Etudes et de Services Technologiques de l'Industrie des Matériaux de Construc

Evénement n° 04

Octobre 2001

Visite du ministre tunisien de l'industrie au CETIM

En visite officielle en Algérie, dans le cadre de l'ouverture des travaux du comité algéro-tunisien d'évaluation et de suivi de la coopération industrielle, une délégation conduite par Monsieur Moncef Benabdellah, ministre tunisien de l'industrie, a effectué en date du 08/09/2001, une visite au CETIM.

A son arrivée, la délégation a été accueillie par Messieurs Ait Habbouche (PDG du Groupe ERCE) et Adjtoutah (PDG du CETIM) ainsi que l'ensemble des cadres dirigeants de l'entreprise.

Après une brève présentation par Mr Adjtoutah, la délégation a effectué une visite aux différents laboratoires.

Le ministre a affiché un intérêt pour l'organisation, l'infrastructure, les équipements et la nature diversifiée des essais des laboratoires du CETIM; comme il a relevé la qualité des services et les procédures normalisées de ces essais.



SOMMAIRE

☐ Événement	P1
☐ Actualité du CETIM	
☐ Journées d'études techniques	P2
☐ Recherches scientifiques sur les produits cimentaires	P2
☐ Séminaire	P2
☐ Actualités nationales	
☐ Première réunion du comité Algéro-tunisien.	P3
☐ Journées techniques sur l'industrie du ciment.	P3
☐ Journées techniques et scientifiques	P3
☐ La Cimenterie de Tebessa certifiée ISO 9002	P3
☐ Actualité internationale	
☐ Vietnam : 20 millions de tonnes de ciment en l'an 2000	P4
☐ Conditions préalables à la maîtrise de l'énergie dans les cimenteries	P4
☐ Norme Européenne 197-1, les changements effectués à la norme NF P 15 301 /94	P6
☐ Interview	P7
☐ Flash de la normalisation	P8

PUBLICATION

Directeur de la Publication :

A. ADJTOUTAH (PDG du CETIM)

Président du Comité de Lecture :

L. MADI (Chef CDI)

Responsable de Coordination :

K. SELLAH (Chef Sce Com. et Information)

Conception :

Section P.A.O CETIM

ACTUALITÉS DU CETIM

Journées d'études techniques

Le CETIM a organisé en date du 19 septembre 2001 une journée d'étude technique au profit de son personnel des laboratoires sur le thème : "Exigences de la norme NF EN ISO 17025" animée par M.Hervé Beinish Responsable de la Gestion de la qualité au CERIB (France). L'animateur a présenté cette nouvelle norme qui est celle de l'accréditation des laboratoires d'étalonnage, d'essais et d'analyses et qui remplace le guide ISO/CEI 25 et la norme NF EN 45001.

Cette norme précise les exigences générales de compétence pour effectuer les essais et analyses aux moyens de différentes méthodes.



Cette norme est à employer par:

- Les laboratoires pour la mise au point des systèmes qualité, administratifs et techniques du laboratoire demandant l'accréditation.
- Les organismes accréditeurs.
- Les autorités réglementaires.
- Les clients de laboratoires.

Recherche scientifique sur les produits cimentaires

Dans le cadre de son programme de recherche scientifique et technologique lancé le 02.04.2001 pour la prise en charge des préoccupations du secteur des matériaux de construction, huit thèmes ont été lancés par des équipes de chercheurs algériens de divers horizons (universités algériennes et étrangères) auxquels sont associés nos techniciens les plus expérimentés.



M. Tagnit Hamou, professeur à l'université de Sherbrook (Canada) a présenté en date du 11/08/2001 son rapport périodique d'avancement des travaux de recherche qu'il effectue sur la caractérisation des ajouts cimentaires.

Les premiers résultats de travaux laissent apparaître d'importantes possibilités d'utilisation de ces ajouts (pouzzolane, tuf, cendre volante,

laitier, kaolin...) car leur introduction dans les bétons sont D'un grand apport pour :

- ✍ Une maniabilité accrue
- ✍ Une réduction de la chaleur d'hydratation
- ✍ Des résistances à long terme plus élevées

L'étude fait apparaître aussi que les ajouts présentés par le CETIM ont des caractéristiques et performances comparables à celles des ajouts utilisées couramment en

Séminaire : les rejets atmosphériques dans le secteur de la production du ciment et leurs impacts sur l'environnement

MOYENS D'EVALUATION ET DE CONTRÔLE

Pour contribuer avec une modeste réflexion sur le thème de la protection de l'environnement et essayer d'apporter un plus pour une possible réduction de la part de pollution de notre secteur, le CETIM organise, en date du 28, 29 et 30 octobre à l'hotel Hilton, un séminaire-formation en atelier sur cet aspect en direction des responsables d'unités industrielles en général et à ceux du secteur des matériaux de construction en particulier. Celui-ci sera animé par un expert consultant en environnement ayant une bonne connaissance du milieu industriel.

Objectif :

Le but de l'atelier étant de sensibiliser et d'éclairer les personnels intervenant dans la production du ciment aux aspects environnementaux liés à cette activité.

Durant cet atelier, qui revêt également un aspect formation, seront abordés les principaux thèmes relatifs aux rejets atmosphériques et aux nuisances phoniques rencontrés dans les cimenteries et les impacts qu'ils peuvent entraîner sur l'environnement. Les moyens existants pour évaluer et réduire ces rejets et nuisances seront aussi présentés et débattus.

Cible :

Directeurs d'unités, Directeurs techniques, Responsables de la production, Responsables assurance qualité, Ingénieurs et techniciens chargés de la maintenance des équipements anti-pollution, Ingénieurs de laboratoire et personnels des cellules environnement.

Programme sommaire :

- ✍ Identification des sources d'émission (sources de pollution, sources de bruit).
- ✍ Identification et caractérisation des polluants rejetés (gaz, poussières, bruits).
- ✍ Méthodes d'évaluation quantitative et qualitative des rejets.
- ✍ Description des impacts sur l'environnement (santé,



Centre d'Etudes et de Services Technologiques
de l'Industrie des Matériaux de Construction
SPA Au Capital Social De 50.000.000 DA

CETIM

Organise :

À l'hotel **Hilton** (Alger)

Un séminaire sur le thème :

"Les Rejets Atmosphériques dans le Secteur de la Production du Ciment et leurs Impacts Sur l'Environnement"
Moyens d'Evaluation et de Contrôle

Date du séminaire : 28, 29 et 30 Octobre 2001.

Frais de participation : 21.250 DA/pers + TVA (17%) en sus
(Doc, porte documents, déjeuner, 02 pauses café)

Frais d'hébergement (nuitée+dîner+petit déjeuner) :
9.250 DA /pers/nuitée + TVA (17%) en sus

Inscription:

Tél : 024 81 99 76 - 024 81 67 78

Tél-Fax : 024 81 82 20 - 024 81 72 98

Date limite d'inscription : 15/10/2001

NB : Libeller votre chèque à l'ordre de CETIM Boumerdes

- ✍ Aspects réglementaires et législatifs (législation nationale et internationale).
- ✍ Examen des moyens techniques existants pour réduire les émissions.
- ✍ Suivi environnemental au niveau des sources d'émission.

Durée: Trois (03) jours

Date du séminaire : 28, 29 et 30 octobre 2001.

Lieu : Hôtel HILTON -Alger.

Animateur:

Monsieur M. T. AOUDIA

Expert consultant en environnement.

ACTUALITÉS NATIONALES

Première Réunion du Comité d'Evaluation et de Suivi de la Coopération Industrielle Algéro-Tunisienne

En exécution des décisions de la douzième session de la grande commission mixte Algéro-Tunisienne tenue à Alger le 16 et 17 juin 2001, le comité d'évaluation et de suivi de la coopération industrielle a tenu sa première réunion à Alger durant la période du 05 au 09 septembre 2001 sous la présidence du ministre algérien de l'industrie et de la restructuration M. Abrelmadjid Menasra et du ministre tunisien de l'industrie M. Moncef Benabdellah.

Lors de cette réunion, il a été procédé essentiellement à l'analyse des moyens de consolider davantage le partenariat entre les deux pays. Dans ce cadre, et en ce qui concerne les centres techniques comme le CETIM, il a été convenu de :

- ✍ Echanger les informations, les expériences et les compétences.
- ✍ Inviter les centres techniques et les instituts spécialisés à organiser des rencontres régulières et mettre en place un programme de travail.
- ✍ Echanger les expériences et les informations concernant l'organisation administrative en vigueur au niveau des ministères de l'industrie des deux pays.
- ✍ Encourager la formation commune dans le domaine de la métrologie en collaboration avec les organismes internationaux spécialisés.

Les deux parties ont, par ailleurs, convenu d'organiser une rencontre entre les opérateurs économiques des deux pays durant le mois de novembre 2001 à Tunis pour la mise en pratique des recommandations citées ci-dessus.

Journées techniques sur l'industrie algérienne du ciment face au défi de la compétitivité internationale.

L'ERCE a organisé en date du 17 et 18 juin 2001 à l'hôtel Sheraton des journées techniques sur l'industrie algérienne du ciment face au défi de la compétitivité internationale auxquelles étaient conviés plusieurs responsables dont Mr Adjoutah PDG du CETIM, Mr Stiti PDG ERCC, Mr Boubkeur (holding RMC) à coté de Mr Ait-Habbouche PDG de l'ERCE.

Mr Belarbi DGU/RMC a eu l'honneur d'ouvrir les travaux de la première journée consacrée au thème du management pour ensuite laisser place à l'intervention du professeur M.T. Abadlia directeur du LMMC (Université de Boumerdes) sur les mutations de l'industrie du ciment : produits et process.

Celui-ci sans s'étaler sur les vertus du ciment qui reste un matériau inépuisable a insisté sur la maîtrise de la filière ciment en adoptant la stratégie de développement adéquate qui passe, selon sa thèse, par le regroupement des entreprises du ciment en un seul groupe consolidé qui pourra résister à la concurrence. D'autres intervenants tels que Mr Lamiri directeur de l'INSIM, les docteurs Iratni PDG de la Bourse d'Alger, Madi et Mellak du LMMC se sont relayés pour développer chacun à son tour des thèmes de leurs spécialités inscrits à l'ordre du jour.

La deuxième journée qui était consacrée au thème : process, optimisation des installations de production a vu le passage successif de Mrs Boumdine, Chetat, Bezazi, Benmounah, Samar et Bediane professeurs-chercheurs au L.M.M.C.

Journées techniques et scientifiques

Gimedis, a organisé deux journées techniques et scientifiques sur l'«Etat de l'art actuel sur les ciments et bétons en Algérie» le 25 et 26 septembre 2001 à l'hôtel SOFITEL Alger.

Le CETIM a pris part à cette manifestation avec deux communications. La première présentée par M. A. Daoudi a trait à la norme Européenne 197-1 et les changements effectués à la norme NF P 15 301/94. Quant à la deuxième présentation faite par M. A. Meddane, celle-ci a pour thème: les avantages des agents de mouture dans le broyage du ciment.

La Cimenterie de Tebessa certifiée ISO 9002

La Société des ciments de TEBESSA (SCT) vient d'être certifiée ISO 9002/94 par l'Agence Française (AFAQ). La SCT est la deuxième cimenterie algérienne du groupe ERCE à être certifiée après celle de Ain -Touta (Scimat). Ces deux cimenteries produisent à elles seules plus de 20% de la production nationale.

D'autres cimenteries sont aussi en phase de préparation pour la certification à l'exemple des cimenteries de Saida, ECDE, SCAEK.

A cette occasion le PDG et l'ensemble du personnel du CETIM félicitent le personnel de la SCT pour cette distinction.

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Vietnam : 20 millions de tonnes de ciment en l'an 2000

La production du ciment au Vietnam a avoisiné la barre de 20 millions de tonnes en 2000 et a pu satisfaire les besoins de la consommation interne.

Cet objectif était devenu réalisable grâce à une politique judicieuse qui avait réuni en 1994 toutes les cimenteries dans un seul groupe : **la Compagnie générale du Ciment du Vietnam (VNCC)**.

La VNCC réunissait cinq principales compagnies :

- ✍ La compagnie de ciment Hai Phong (capacité annuelle: 0,45 million de tonnes) est munie de cinq fours rotatifs.
- ✍ La compagnie de ciment Bim Son a une capacité annuelle de 1,15 million de tonnes) avec deux fours rotatifs et la technique humide. un programme de modernisation avait été entamé pour porter la production à 3,5 millions de tonnes (en 03 phases).
- ✍ La compagnie de ciment Hoàng Thach, d'une capacité annuelle de 2,3 millions de tonnes, est une cimenterie qui utilise la technique sèche.
- ✍ La compagnie de ciment Hà Tiên 1 a une capacité annuelle de 1,15 million de tonnes
- ✍ La compagnie de ciment Hà Tiên 2.

On compte en outre 52 autres cimenteries à fours verticaux et fixes et 11 usines de broyage à Hai Phong.

En plus des projets prévus à moyen terme (cimenterie Hoàn Cầu - province Quang Ninh - d'une capacité annuelle de 1,4 million T/an, Hai Long - Quang Ninh - : 1,4 million T/an et Phuc Son - Hai Duong - d'une capacité de 1,8 million de tonnes), les projets suivants étaient aussi programmés :

- 1 -La cimenterie But Son, d'une capacité annuelle de 1,4 million de tonnes.
- 2 - La cimenterie Sao Mai, en coopération entre la Compagnie Hà Tiên 1 et le Groupe financier Holderbank financier Glaris LTD (Suisse), d'une capacité de 1,76 million de tonnes par an.
- 3 - La cimenterie Nghi Son, Avec une production annuelle de 2,2 millions de tonnes. Elle est la cimenterie la plus productive au Vietnam.

Source : - Ministère de la Construction du Vietnam.
- Les échos.

Conditions préalables à la maîtrise de l'énergie dans les cimenteries.

Dr A. HENNI - CETIM

I. Introduction.

L'énergie tient une place privilégiée dans l'environnement national de l'industrie du ciment en raison de:

- ✍ La part de l'industrie du ciment dans la consommation énergétique du pays.
- ✍ La part de l'énergie dans la structure du coût de revient de la tonne de ciment.
- ✍ La rationalisation des prix des facteurs de production.

La gestion de l'énergie au sein des cimenteries joue un rôle important dans la réduction des coûts de production.

La consommation énergétique annuelle moyenne des cimenteries en Algérie (1 Milliard KWh, 7 Milliards de thermies) équivaut à la consommation annuelle en électricité d'une ville de 750-800 000 habitants (9 700 KWh/habitant) (Prévisions SONELGAZ- 2000).

Les dépenses pour l'énergie constituent un des volets essentiels dans la gestion des coûts de production des cimenteries d'où la nécessité d'analyser les anomalies et leurs sources.

II. Consommations spécifiques :

II.1. Energie calorifique.

Consommations calorifiques par tonne de ciment.

Avec 909 Thermies/Tonne de ciment (3,8 GJ/T. Ciment), nos cimenteries se situent dans la moyenne.

II.2. Energie électrique.

Répartition de la consommation électrique.

Théoriquement, la consommation électrique des cimenteries se répartie comme suit :

- ✍ Préparation de la matière: 30% (Concassage - broyage cru).
- ✍ Production du clinker: 30 % (Four-appareils annexes).
- ✍ Production du ciment: 40 % (Broyage ciment).

En matière de fabrication de ciment, le broyage du ciment est, dans l'ordre d'importance, le premier consommateur d'énergie électrique, et en tant que tel, il revêt un intérêt considérable pour les recherches sur les économies d'énergie.

Environ 40% de l'énergie électrique nécessaire à la production d'un ciment de qualité standard sont utilisés pour le broyage de ce ciment.

Si l'on tient compte de l'énergie calorifique utilisée pour la cuisson du clinker d'un coût énergétique moyen de 1,40 DA/KWh et 0,1122 DA/thermies, on peut ventiler les coûts d'énergie comme indiqué dans le tableau ci-dessous pour trois (3) qualités de ciment.

La majorité des frais est à imputer à la cuisson du clinker.

Le deuxième grand consommateur d'énergie étant le broyage du ciment. L'étude de ce poste est donc particulièrement intéressante dans le cadre des mesures d'économie d'énergie.

En principe, les possibilités d'économie sont ici délimitées par les lois physiques du broyage. Du fait des efforts intensifs faits dans ce domaine par les fournisseurs et les exploitants, les stations de broyage, qui fonctionnent actuellement avec des broyeurs à boulets, ont pratiquement épuisé toutes ces possibilités.

En conséquence, on ne peut espérer aujourd'hui réaliser des économies importantes d'énergie qu'en faisant appel à d'autres procédés de broyage (ex : galets).

Ventilation en pourcentage des coûts d'énergie dans la fabrication du ciment.

	CPJ 35	CPJ 45	CPA
Préparation matière première	2	1,5	1
Production farine crue	9	9	6,5
Production du clinker, therm.	72,5	69	50
Production du clinker, mécan.	5	5	3,5
Préparation des scories.	-	-	10
Broyage du ciment.	10	14	26,5
Stockage et expédition du ciment.	1	1	1,5
Divers	0,5	0,5	1
	100	100	100

- Consommation d'énergie électrique par tonne de ciment.

Avec 133 KWh/Tonne de ciment, la consommation électrique est plus élevée qu'ailleurs.

III. Analyse des consommations énergétiques.

L'analyse de GTZ portant sur les cimenteries en Algérie, a révélé le niveau important (par rapport aux coûts de production) des dépenses annuelles pour l'énergie qui s'élèvent à 2.245.000.000 DA.

Ces dépenses correspondent aux consommations de gaz et d'électricité de la période d'analyse retenue d'un an (de juillet 1996 à juin 1997) soit environ 7,25 milliards de thermies et 1 milliard de KWh.

La consommation énergétique globale des cimenteries a connu des fluctuations importantes de 1995 à 1997.

Evolution de la consommation énergétique (tep).

Année	Consommation énergétique	Consommation/tonne		Ecart	Taux variation (%)
		Algérie	Référence		
1995	740 10 ³	0,1169	0,1000	0,0169	
1996	928 10 ³	0,1238		0,0238	+ 25
1997	904 10 ³	0,1283		0,0283	- 2,6

Ce constat démontre l'existence d'anomalies dans le mode de consommation des cimenteries, d'où l'importance d'une analyse détaillée de la structure de consommation par produit énergétique. Le coût de l'énergie payé pour une tonne de ciment varie d'une cimenterie à une autre et les dépenses d'énergie ne sont pas proportionnelles aux quantités de ciment produit.

IV. Sources d'économie d'énergie dans une cimenterie.

Les différents audits énergétiques réalisés dans nos cimenteries ne se sont basés que sur la facturation de l'énergie et définissent surtout le coût de l'énergie ramené à une tonne de ciment produit par cimenterie. Ce travail ne cible pas en réalité les sources réelles de surconsommation d'énergie. Ces dernières sont à localiser au niveau du processus technologique et surtout au niveau de l'exploitation des équipements gros consommateurs d'énergie.

Dans une unité de production de ciment, la plus grande partie de la consommation de l'énergie électrique est absorbée par les équipements de traitement mécanique des matières (concasseur, broyeur) représente 70% et plus de la consommation totale de l'énergie électrique.

L'énergie thermique est entièrement consommée par l'atelier cuisson. Les pertes de matière ayant subi des traitements mécaniques et thermiques sont occasionnées par les appareils de filtration.

Les principales sources de consommation d'énergie sont à localiser au niveau de :

- ✍ Atelier de concassage.
- ✍ Atelier de broyage.
- ✍ Atelier de cuisson.
- ✍ Système de filtration des gaz.

Les actions permettant une réduction de la consommation énergétique dans le système de production concernant les deux principales composantes :

- ✍ Equipements fixes : par une maintenance préventive et un contrôle de la marche par des systèmes modernes et adaptés (GMAO, GFE ...).
- ✍ Flux matières : par la régularité qualitative, granulométrique et quantitative (débit).

Ces objectifs peuvent être atteints par un recours à un environnement associé à certaines activités spécifiques liées à la production, notamment, les contrôles qualité des flux matières, les Check-Up, les bilans thermiques, les études techniques..., devant contribuer davantage à la maîtrise de l'énergie.

V. Recommandations.

Pour une meilleure réduction de la consommation de l'énergie, il est recommandé de systématiser les actions suivantes :

- ✍ Agir sur la structure des consommations d'énergie pour améliorer le prix moyen.
- ✍ Réduire au minimum les consommations aux heures de pointe (plan de délestage).
- ✍ Reporter le maximum de consommations sur les heures de nuit creuses et sur les heures pleines (le prix étant plus modéré qu'à la pointe).
- ✍ Elaborer des programmes d'audits énergétiques approfondis afin de localiser et d'identifier les différentes anomalies au niveau de la chaîne technologique.
- ✍ Optimiser les paramètres des équipements de production installés par des opérations régulières de diagnostic des ateliers de concassage, de broyage cru, de cuisson, de filtration et de broyage ciment.
- ✍ Contrôler périodiquement le respect des paramètres principaux des équipements.
- ✍ Procéder à la réalisation périodique de bilans matière et énergétique des principaux ateliers de la cimenterie.

Interview

La qualité est le maître mot de l'économie contemporaine. Parler de la qualité aujourd'hui signifie se conformer à des normes consensuelles.

Pour mieux cerner la question, Monsieur

F. Hocine Directeur de la Normalisation, de la qualité et de la protection industrielle au MIR a eu l'amabilité d'accepter de répondre aux questions d'Info CETIM



Info CETIM : Quel est le niveau d'application des normes atteint par les entreprises algériennes en général et celles des matériaux de construction en particulier?

Réponse : Avant de vous donner quelques chiffres relatifs aux normes et à l'application de ces dernières par nos entreprises, je me permets de vous rappeler que la normalisation a traditionnellement pour objet de fournir des normes, «documents de référence», apportant des solutions consensuelles à des problèmes techniques se posant dans les relations client- fournisseur. Les normes sont devenues progressivement les outils volontaires de l'organisation des marchés, de la concurrence et de la diffusion de savoir-faire technique. Ils constituent aujourd'hui la référence commune pour la mise en œuvre des politiques industrielles.

Les chiffres, tirés du dernier rapport de l'IANOR présenté au Conseil National de Normalisation, sont comme suit :

- La collection des normes algériennes s'élève à 5776 normes (au 30/06/2001).
- 57 comités techniques oeuvrent pour l'élaboration des normes algériennes.
- 98% des normes ont une parenté avec les normes internationales.
- 438 organismes participent aux différents travaux des comités techniques.

Ces chiffres répondent en partie à votre question, néanmoins, en comparant avec des activités normatives d'autres pays, il me semble qu'un gros effort doit être fait par toutes les parties.

Pour ce qui est des matériaux de construction, le rapport note que 585 normes ont été élaborées.

La norme concernant les ciments, la NA 442 a été revue, et l'arrêté du 19 mai 2001, paru au journal officiel, porte sur l'homologation de la nouvelle norme NA 442 version 2000, ayant pour titre: Liants hydrauliques, ciment courant: composition, spécification et critère de conformité. Ce travail de révision a été rendu nécessaire, compte tenu de l'évolution de la norme de référence internationale.

Il va de soit que la proposition de mise en place des normes doit émaner des entreprises, aussi, il me semble opportun de saisir cette occasion, pour rappeler l'existence des comités techniques (arrêté du

2000 portant création des comités techniques, JO N°55 du 06/09/2000), et inviter les entreprises à renforcer notre arsenal normatif, qui plus est, nous sommes à l'orée de la signature de l'accord d'association avec l'Union Européenne, et de notre adhésion à l'OMC.

Info CETIM : Que peut attendre le MIR de l'unique laboratoire accrédité qu'est le CETIM ?

Réponse : Disons plutôt, que peut attendre le pays, le tissu industriel algérien, l'université, les chercheurs, etc... de votre potentiel, qui vient de gravir un nouvel échelon, celui de l'accréditation reconnue au niveau mondial.

Par cet acte d'accréditation, que nous saluons, vous avez démontré le niveau que peut atteindre une institution algérienne, pour peu que l'on s'y mette.

Votre accréditation, je l'espère, sera suivie par d'autres laboratoires techniques et universitaires. Je tiens à souligner que de grandes potentialités existent aux niveaux de certaines universités et laboratoires de recherches et qui gagneraient à être connus et accrédités pour le bien de tous.

Votre institution, sera prise en modèle, pour la mise en place d'autres centres techniques, dans le cadre du développement des services d'appuis à l'industrie algérienne, dans le domaine mécanique, électrique, électronique, agro-alimentaire et autres.

Info CETIM : Concernant la création du conseil national d'accréditation, pouvez-vous nous informer où on est en ?

Réponse : la mise en place du Conseil Algérien d'Accréditation entre dans la mise en œuvre du programme pour le développement d'un système national de normalisation, approuvé en conseil de gouvernement en Mars 2000, qui prévoit entre autre, la promulgation d'un texte sur le système national d'accréditation.

En date du 10 Mai 2000, est apparu, sur le journal officiel de la République Algérienne, le décret exécutif n° 2000-111 du 6 safar 1421 correspondant au 10 Mai 2000 relatif au Conseil Algérien d'Accréditation des Organismes d'Evaluation de la Conformité (C.A.A).

Un rapport préliminaire a été fait, présenté et approuvé par Monsieur le Ministre de l'Industrie et de la Restructuration, ce rapport fait un certain nombre de préconisations pour la réussite et la mise sur orbite du conseil.

Le secrétariat permanent, la composante des membres du conseil, le projet de règlement intérieur, les procédures, les comités techniques sectoriels spécialisés, dont le nombre a été arrêté à six, ont été arrêtés.

Nous entrons dans la phase de mise en place pratique du conseil.

Je profite de cette question, pour remercier la représentante du CETIM, qui a participé à l'élaboration du rapport préliminaire.

Je souhaiterais aussi, annoncer la mise en place du Prix Algérien de la Qualité, qui sera décerné chaque année à l'occasion de la journée Nationale de Normalisation (19 Décembre).

Flash de la normalisation

Normalisation : Contribution
du CETIM

Conformément à l'article 10 du décret n°90.132 du 15 Mai 1990, relatif à l'organisation et au fonctionnement de la normalisation, 57 comités techniques chargés des travaux de normalisation nationale ont été créés sur arrêté du 02 novembre 1992 par le ministre chargé de la normalisation sur proposition de l'INAPI (actuel IANOR) après avis du COCTN.

Les travaux relatifs à la céramique sont assurés par le comité technique national «céramique» CTN 38, ayant comme domaine d'activité : Briques de terre cuite, entrevous, tuiles, réfractaires, céramiques carreaux, sanitaires, vaisselle....

Ne voulant se laisser imposer des normes qui pourraient ne pas prendre en considération quelques spécificités techniques du contexte algérien, le CETIM s'est associé aux efforts déployés dans les comités techniques nationaux pour contribuer aux propositions et l'élaboration des nouvelles normes relatives à son domaine d'activité.

En plus de sa représentation dans le CTN 37, (liants et bétons) Le CETIM est aussi présent

pour assurer la vice présidence du CTN 38 pour l'exercice 2001.

NORMES ADOPTEES EN 2000
par le CTN 38

Ref. NA	Statut	Intitulé
NA 5599	Enregistré	Appareils sanitaires-Bidets en céramiques sanitaires
NA 5608	Enregistré	Appareils sanitaires- céramiques sanitaires émaillées spécification générales.
NA 5613	Enregistré	Appareils sanitaires- Contrôle de l'étanchéité et de la masse absorbée par la céramique sanitaire - Méthodes d'essais
NA 5614	Enregistré	Bidets suspendus à alimentation par sur verse - cotes de raccordements.
NA 5615	Enregistré	Briques poreuses : Echantillonnage et principes d'essais.
NA5616	Enregistré	Briques poreuses : Contrôle de qualité.

PROGRAMME DE NORMALISATION 2001
du CTN 38

N°d'ordre	Intitulé
01	Briques de terre cuite –Echantillonnage et conditions de réception.
02	Briques poreuses :Mise en œuvre.
03	Carreaux céramiques – Echantillonnage et conditions de réception.
04	Tuiles de terre cuite— Echantillonnage et conditions de réception
05	Céramiques techniques avancées – Méthodes d'essais pour poudres céramiques
06	Carreaux de dalles céramiques – Détermination de la résistance au gel.

Adresse & Téléphones

Direction Générale

Tél : 024 81 67 78 - Fax : 024 81 72 98

Centre de Documentation et Information

Tél : 024 81 99 76 - Tél/Fax 024 81 82 20

Département Technico-Commercial

Tél : 024 81 55 - Tél/Fax 024 81 99 79

Département Gestion de la Qualité

Tél : 024 81 99 78 / 024 81 81 53

Département Laboratoire Central

Tél/Fax : 024 81 75 84

Département Etudes et Appui à la Production

Tél/Fax : 024 81 99 75

Département Recherche Appliquée

Tél/Fax : 024 81 10 35

Adresse

Cité Ibn Khaldoun, BP 93 BOUMERDES 35000

E-MAIL : cetim@wissal.dz

A NOS LECTEURS

Cet espace est le votre

Toute suggestion, critique, proposition ou participation émanant aussi bien de l'intérieur de notre entreprise que de son environnement et permettant l'amélioration et l'enrichissement de cet outil d'information est la bienvenue.

Faites nous parvenir vos articles et communications à :

“Info CETIM / CDI”

Cité Ibn Khaldoun, BP 93 BOUMERDES 35000

Ou par E-MAIL